

RCS : AGEN  
Code greffe : 4701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AGEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00051  
Numéro SIREN : 825 193 774  
Nom ou dénomination : #alimentary #consulting

Ce dépôt a été enregistré le 17/05/2021 sous le numéro de dépôt 2823

COMPTES ANNUELS

*SASU*  
*#alimentary #consulting*

Exercice clos le 31/08/2020

## *Sommaire*

<b>Attestation de présentation de l'Expert Comptable</b>	<b>1</b>
<b>1. Comptes annuels</b>	
Bilan actif	2
Bilan passif	3
Compte de résultat	4
Compte de résultat – suite	5
Annexe	
Règles et méthodes comptables	6
Notes sur le bilan	8
Notes sur le compte de résultat	12
<b>2. Détail des comptes</b>	
Détail du bilan	13
Détail du compte de résultat	17
Soldes intermédiaires de gestion	19

**ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS**

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de la société

**SASU #alimentary #consulting**

Pour l'exercice du 01 septembre 2019 au 31 août 2020.

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :

	<b>Montants en euros</b>
Total bilan	10 814
Chiffre d'affaires	36 157
<b>Résultat net comptable (Perte)</b>	<b>-9 672</b>

Fait à PORTET-SUR-GARONNE

Le 30/11/2020



A. CILIA

Expert-Comptable Associé

## Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2020	Net 31/08/2019
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	6 586	3 404	3 182	4 250
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	15		15	15
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>6 601</b>	<b>3 404</b>	<b>3 197</b>	<b>4 265</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	504		504	8 580
Autres créances	5 367		5 367	2 445
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Trésorerie</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				10 140
Charges constatées d'avance (3)	1 746		1 746	251
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>7 617</b>		<b>7 617</b>	<b>21 416</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>14 218</b>	<b>3 404</b>	<b>10 814</b>	<b>25 681</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

## Bilan passif

	31/08/2020	31/08/2019
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	4 000	4 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	122	122
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 323	2 323
Report à nouveau	-718	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>-9 672</b>	<b>-718</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>-3 944</b>	<b>5 728</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	6 757	2 047
Emprunts et dettes financières diverses (3)	511	211
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 747	3 670
Dettes fiscales et sociales	2 744	13 090
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		936
Produits constatés d'avance (1)		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>14 758</b>	<b>19 953</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>10 814</b>	<b>25 681</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)	882	19 953
(1) Dont à moins d'un an (a)	13 876	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	5 873	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

## Compte de résultat

	France	Exportations	31/08/2020	31/08/2019
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	36 157		36 157	73 322
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>36 157</b>		<b>36 157</b>	<b>73 322</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			4 500	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			7	4
<b>Total produits d'exploitation (I)</b>			<b>40 664</b>	<b>73 326</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			38 438	42 580
Impôts, taxes et versements assimilés			402	184
Salaires et traitements			6 727	20 686
Charges sociales			2 866	8 028
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 068	1 068
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
– Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			3	21
<b>Total charges d'exploitation (II)</b>			<b>49 505</b>	<b>72 567</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I–II)</b>			<b>-8 841</b>	<b>759</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>				
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée (III)</b>				
<b>Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)</b>				
<b>Produits financiers</b>				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total produits financiers (V)</b>				
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			152	185
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total charges financières (VI)</b>			<b>152</b>	<b>185</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V–VI)</b>			<b>-152</b>	<b>-185</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I–II+III–IV+V–VI)</b>			<b>-8 993</b>	<b>574</b>

## Compte de résultat - suite

	31/08/2020	31/08/2019
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>		
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	799	1 315
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>799</b>	<b>1 315</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-799</b>	<b>-1 315</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-120	-23
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>40 664</b>	<b>73 326</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>50 335</b>	<b>74 044</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>-9 672</b>	<b>-718</b>
(a) Y compris :		
– Redevances de crédit-bail mobilier		
– Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

## Règles générales

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2019 au 31/08/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/11/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

## Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

\* Concessions, logiciels et brevets :

3 ans

- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### **Frais d'émission des emprunts**

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### **Produits et charges exceptionnels**

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### **Événements survenus postérieurement à la clôture de l'exercice - crise sanitaire**

La crise sanitaire liée au COVID 19 et la promulgation de l'Etat d'urgence sanitaire par la Loi n°2020-290 du 23 mars 2020 ne constituent pas des événements conduisant l'entité à remettre en cause le caractère approprié de la convention de continuité d'exploitation pour l'établissement des comptes annuels clos au 31/08/2020.

Néanmoins, en l'absence de visibilité sur l'évolution de l'évènement COVID 19 et de ses conséquences sur la baisse de son chiffre d'affaires et de l'évolution du crédit client et du crédit fournisseur, la société a pu bénéficier de la mise en place des reports d'échéances sociales.

## Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
<b>Valeurs brutes</b>				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	6 586			6 586
Immobilisations financières	15			15
<b>Total</b>	<b>6 601</b>			<b>6 601</b>
<b>Amortissements &amp; provisions :</b>				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	2 336	1 068		3 404
Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>2 336</b>	<b>1 068</b>		<b>3 404</b>
<b>ACTIF NET</b>				<b>3 197</b>

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers	1 431	656		2 086
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	905	413		1 318
– Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>2 336</b>	<b>1 068</b>		<b>3 404</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 336</b>	<b>1 068</b>		<b>3 404</b>

## Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	504	504	
Autres	5 367	5 367	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 746	1 746	
<b>Total</b>	<b>7 617</b>	<b>7 617</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Produits à recevoir

	Montant
Clients – factures à établir	252
<b>Total</b>	<b>252</b>

## Composition du Capital Social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	400	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	400	10,00

## Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	5 873	5 873		
– à plus de 1 an à l'origine	884	2		882
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 747	4 747		
Dettes fiscales et sociales	2 744	2 744		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	511	511		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>14 758</b>	<b>13 876</b>		<b>882</b>
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 162			
(**) Dont envers les associés	511			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 211 euros.

## Charges à payer

	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	298
Intérêts courus	2
Dettes provis. pr congés à payer	1 102
Charges sociales sur congés à payer	342
Taxe d'apprentissage CAP	30
Formation continue CAP	31
ADESATT CAP	1
<b>Total</b>	<b>1 805</b>

**Charges constatées d'avance**

	<b>Charges d'exploitation</b>	<b>Charges Financières</b>	<b>Charges Exceptionnelles</b>
Charges constatées d'avance	1 746		
<b>Total</b>	<b>1 746</b>		

## Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	36 157		36 157
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
<b>TOTAL</b>	<b>36 157</b>		<b>36 157</b>

## Détail du bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/20	Net au 31/08/19
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
21810000 – Aménagements divers	4 521		4 521	4 521
21831000 – Matériel informatique	2 065		2 065	2 065
28181000 – Amort. aménagements divers		2 086	-2 086	-1 431
28183100 – Amort. matériel informatique		1 318	-1 318	-905
	<b>6 586</b>	<b>3 404</b>	<b>3 182</b>	<b>4 250</b>
Immob. en cours / Avances & acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
27180000 – Autres titres	15		15	15
	<b>15</b>		<b>15</b>	<b>15</b>
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>6 601</b>	<b>3 404</b>	<b>3 197</b>	<b>4 265</b>
<b>Stocks</b>				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Créances</b>				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
41100000 – Clients	252		252	1 615
41810000 – Clients – factures à établir	252		252	6 965
	<b>504</b>		<b>504</b>	<b>8 580</b>
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
42700000 – Personnel – oppositions				671
43100000 – Sécurité sociale	2 604		2 604	
43710000 – Retraite AG2R	507		507	
43760000 – Prévoyance Malakoff	81		81	
	<b>3 192</b>		<b>3 192</b>	<b>671</b>
Etat, Impôts sur les bénéfices				
44400000 – Etat – impôts sur les bénéfices	120		120	266
	<b>120</b>		<b>120</b>	<b>266</b>
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
44566000 – Tva déductible sur ABS	464		464	211
44567000 – Crédit de tva à reporter	367		367	

## Détail du bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/20	Net au 31/08/19
44580000 – Régularisation de TVA collectée	737		737	
44580100 – Régularisation de TVA déductible	434		434	1 236
44586000 – TVA sur factures non parvenues	53		53	62
	<b>2 055</b>		<b>2 055</b>	<b>1 508</b>
<b>Autres créances</b>				
<b>Trésorerie</b>				
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
<b>Disponibilités</b>				
51200000 – Banque				10 140
				<b>10 140</b>
<b>Charges constatées d'avance</b>				
48600000 – Charges constatées d'avance	1 746		1 746	251
	<b>1 746</b>		<b>1 746</b>	<b>251</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>7 617</b>		<b>7 617</b>	<b>21 416</b>
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices</b>				
<b>Prime de remboursement des obligations</b>				
<b>Ecarts de conversion – Actif</b>				
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>14 218</b>	<b>3 404</b>	<b>10 814</b>	<b>25 681</b>

## Détail du bilan

	Net au 31/08/20	Net au 31/08/19
<b>PASSIF</b>		
<b>Capital social ou individuel</b>		
10130000 – Capital souscrit–appelé, versé	4 000	4 000
	<b>4 000</b>	<b>4 000</b>
<b>Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...</b>		
<b>Ecart de réévaluation</b>		
<b>Réserve légale</b>		
10610000 – Réserve légale	122	122
	<b>122</b>	<b>122</b>
<b>Réserves statutaires ou contractuelles</b>		
<b>Réserves réglementées</b>		
<b>Autres réserves</b>		
10680000 – Autres réserves	2 323	2 323
	<b>2 323</b>	<b>2 323</b>
<b>Report à nouveau</b>		
11900000 – Report à nouveau (solde débiteur)	-718	
	<b>-718</b>	
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-9 672</b>	<b>-718</b>
<b>Subventions d'investissement</b>		
<b>Provisions réglementées</b>		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>-3 944</b>	<b>5 728</b>
<b>Produits des émissions de titres participatifs</b>		
<b>Avances conditionnées</b>		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>Provisions pour risques</b>		
<b>Provisions pour charges</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>Emprunts obligataires convertibles</b>		
<b>Autres emprunts obligataires</b>		
<b>Emprunts</b>		
16411000 – Emprunt 4 600€	882	2 044
16884000 – Intérêts courus	2	3
	<b>884</b>	<b>2 047</b>
<b>Découverts et concours bancaires</b>		
51200000 – Banque	5 873	
	<b>5 873</b>	
<b>Emprunts et dettes financières diverses</b>		
<b>Emprunts et dettes financières diverses – Associés</b>		
45510000 – C/C Carinne Rigaud	511	211
	<b>511</b>	<b>211</b>
<b>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</b>		
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		
40100000 – Fournisseurs	4 449	3 366
40810000 – Fournisseurs factures non parvenues	298	303
	<b>4 747</b>	<b>3 670</b>
<b>Personnel</b>		
42100000 – Personnel – rémunérations dues	408	358
42820000 – Dettes provis. pr congés à payer	1 102	943
	<b>1 510</b>	<b>1 302</b>
<b>Organismes sociaux</b>		
43100000 – Sécurité sociale		227
43710000 – Retraite AG2R		99

## Détail du bilan

	Net au 31/08/20	Net au 31/08/19
43750000 – Mutuelle Ociane	746	767
43760000 – Prévoyance Malakoff		9
43820000 – Charges sociales sur congés à payer	342	315
	<b>1 088</b>	<b>1 417</b>
<b>Etat, Impôts sur les bénéfices</b>		
<b>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</b>		
44551000 – Tva à décaisser		7 713
44571200 – Tva collectée	42	113
44587000 – TVA sur factures à établir	42	1 161
	<b>84</b>	<b>8 987</b>
<b>Etat, Obligations cautionnées</b>		
<b>Autres dettes fiscales et sociales</b>		
44700000 – Autres impôts taxes et verst. assim		1 315
44863200 – Taxe d'apprentissage CAP	30	
44863300 – Formation continue CAP	31	68
44863360 – ADESATT CAP	1	2
	<b>62</b>	<b>1 384</b>
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</b>		
<b>Autres dettes</b>		
41100000 – Clients		936
		<b>936</b>
<b>Produits constatés d'avance</b>		
<b>DETTES</b>	<b>14 758</b>	<b>19 953</b>
<b>Ecarts de conversion – Passif</b>		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>10 814</b>	<b>25 681</b>

## Détail du compte de résultat

	du 01/09/19 au 31/08/20 12 mois	du 01/09/18 au 31/08/19 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>PRODUITS</b>				
<b>Ventes de marchandises</b>				
<b>Production vendue</b>				
70620000 – Prestations de services	36 157	73 322	-37 166	-50,69
	<b>36 157</b>	<b>73 322</b>	<b>-37 166</b>	<b>-50,69</b>
<b>Production stockée</b>				
<b>Subventions d'exploitation</b>				
74000000 – Subventions d'exploitation	4 500		4 500	
	<b>4 500</b>		<b>4 500</b>	
<b>Autres produits</b>				
75800000 – Produits divers gestion courante	7	4	3	92,14
	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>92,14</b>
<b>Total</b>	<b>40 664</b>	<b>73 326</b>	<b>-32 662</b>	<b>-44,54</b>
<b>CONSOMMATION M/SES &amp; MAT</b>				
<b>Achats de marchandises</b>				
<b>Variation de stock (m/ses)</b>				
<b>Achats de m.p &amp; aut.approv.</b>				
<b>Variation de stock (m.p.)</b>				
<b>Autres achats &amp; charges externes</b>				
60630000 – Achats de petit équipement	394	545	-150	-27,57
60640000 – Achats fournitures administratives	40	158	-118	-74,81
61100000 – Sous-traitance générale	22 150	18 050	4 100	22,71
61320000 – Locations immobilières	3 000	3 000		
61353000 – Locations de matériel de bureau	548	481	68	14,08
61353100 – Adobe	840	350	490	140,00
61353200 – Location plateforme e-learning	259		259	
61400000 – Charges locatives	600	600		
61610000 – Assurances multirisques	503	508	-5	-1,01
61660000 – Assurance emprunt	49	41	8	20,20
61810000 – Documentation générale	140	125	15	11,74
62260000 – Honoraires	2 205	1 877	327	17,44
62270000 – Frais d'actes et contentieux	50	53	-3	-5,14
62280000 – Honoraires divers	1 100	60	1 040	NS
62300000 – Publicité	28		28	
62340000 – Cadeaux à la clientèle	332		332	
62360000 – Catalogues et imprimés		69	-69	-100,00
62370000 – Publications	204	276	-72	-26,05
62380000 – Divers (pourboires, dons courants)	200		200	
62510000 – Voyages et déplacements	4 660	14 588	-9 929	-68,06
62570000 – Réceptions		308	-308	-100,00
62600000 – Frais postaux	17	45	-28	-62,40
62610000 – Frais de télécommunication	823	886	-63	-7,13
62780000 – Prestations de services bancaires	297	561	-264	-47,01
	<b>38 438</b>	<b>42 580</b>	<b>-4 142</b>	<b>-9,73</b>
<b>Total</b>	<b>38 438</b>	<b>42 580</b>	<b>-4 142</b>	<b>-9,73</b>
<b>MARGE SUR M/SES &amp; MAT</b>	<b>2 226</b>	<b>30 746</b>	<b>-28 520</b>	<b>-92,76</b>
<b>CHARGES</b>				
<b>Impôts, taxes et vers. assim.</b>				
63120000 – Taxe d'apprentissage	30	67	-37	-54,67
63330000 – Formation continue	39	108	-70	-64,36
63360000 – ADESATT	1	8	-7	-85,15

## Détail du compte de résultat

	du 01/09/19 au 31/08/20 12 mois	du 01/09/18 au 31/08/19 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
63511000 – Contribut° économique territoriale	332		332	
	<b>402</b>	<b>184</b>	<b>219</b>	<b>118,97</b>
<b>Salaires et Traitements</b>				
64110000 – Salaires appointements	6 568	19 001	-12 433	-65,43
64120000 – Congés payés	158	478	-320	-66,94
64130000 – Primes et gratifications		1 206	-1 206	-100,00
	<b>6 727</b>	<b>20 686</b>	<b>-13 960</b>	<b>-67,48</b>
<b>Charges sociales</b>				
64510000 – Cotisations à l'Urssaf	1 629	5 530	-3 901	-70,53
64520000 – Cotisations aux mutuelles	816	816		
64530000 – Cotisations aux caisses de retraite	361	1 309	-948	-72,43
64533000 – Cotisations prévoyance	34	223	-189	-84,76
64580000 – Charges sociales sur congés payés	26	150	-124	-82,61
	<b>2 866</b>	<b>8 028</b>	<b>-5 162</b>	<b>-64,30</b>
<b>Amortissements et provisions</b>				
68112000 – Dot. amort. s/immobil. corporel.	1 068	1 068		
	<b>1 068</b>	<b>1 068</b>		
<b>Autres charges</b>				
65800000 – Charges diverses gestion courante	3	21	-18	-86,51
	<b>3</b>	<b>21</b>	<b>-18</b>	<b>-86,51</b>
<b>Total</b>	<b>11 066</b>	<b>29 987</b>	<b>-18 921</b>	<b>-63,10</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-8 841</b>	<b>759</b>	<b>-9 599</b>	<b>NS</b>
<b>Produits financiers</b>				
<b>Charges financières</b>				
66116000 – Intérêts sur emprunts et dettes	20	36	-16	-44,34
66160000 – Intérêts bancaires	132	148	-17	-11,24
	<b>152</b>	<b>185</b>	<b>-33</b>	<b>-17,76</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-152</b>	<b>-185</b>	<b>33</b>	<b>-17,76</b>
<b>Opérations en commun</b>				
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-8 993</b>	<b>574</b>	<b>-9 567</b>	<b>NS</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
<b>Charges exceptionnelles</b>				
67120000 – Pénalités et amendes	612	1 315	-703	-53,46
67200000 – Charges sur exercices antérieurs	187		187	
	<b>799</b>	<b>1 315</b>	<b>-516</b>	<b>-39,24</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-799</b>	<b>-1 315</b>	<b>516</b>	<b>-39,24</b>
<b>Participation des salariés</b>				
<b>Impôts sur les bénéfices</b>				
69500000 – Impôts sur les bénéfices		86	-86	-100,00
69510000 – CICE		-109	109	-100,00
69520000 – Réduction d'impôt mécénat	-120		-120	
	<b>-120</b>	<b>-23</b>	<b>-97</b>	<b>421,74</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-9 672</b>	<b>-718</b>	<b>-8 954</b>	<b>NS</b>

## Soldes intermédiaires de gestion

	31/08/2020	%	31/08/2019	%	Variation	%
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>36 157</b>		<b>73 322</b>		<b>-37 166</b>	<b>-50,69</b>
Ventes de marchandises		0,00		0,00		0,00
Coût d'achat des marchandises vendues		0,00		0,00		0,00
<b>Marge commerciale</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Production vendue	36 157	100,00	73 322	100,00	-37 166	-50,69
Production stockée ou déstockage		0,00		0,00		0,00
Production immobilisée		0,00		0,00		0,00
<b>PRODUCTION DE L'EXERCICE</b>	<b>36 157</b>	<b>100,00</b>	<b>73 322</b>	<b>100,00</b>	<b>-37 166</b>	<b>-50,69</b>
<b>PRODUCTION + VENTES</b>	<b>36 157</b>	<b>100,00</b>	<b>73 322</b>	<b>100,00</b>	<b>-37 166</b>	<b>-50,69</b>
Achats de matières et consommables		0,00		0,00		0,00
Variation de stocks		0,00		0,00		0,00
Sous-Traitance directe		0,00		0,00		0,00
<b>Marge de production</b>	<b>36 157</b>	<b>100,00</b>	<b>73 322</b>	<b>100,00</b>	<b>-37 166</b>	<b>-50,69</b>
<b>MARGE GLOBALE</b>	<b>36 157</b>	<b>100,00</b>	<b>73 322</b>	<b>100,00</b>	<b>-37 166</b>	<b>-50,69</b>
Autres achats et charges externes	38 438	106,31	42 580	58,07	-4 142	-9,73
<b>VALEUR AJOUTEE</b>	<b>-2 281</b>	<b>-6,31</b>	<b>30 742</b>	<b>41,93</b>	<b>-33 024</b>	<b>-107,42</b>
Subventions d'exploitation	4 500	12,45		0,00	4 500	0,00
Impôts et taxes	402	1,11	184	0,25	219	118,97
Rémunérations	6 727	18,60	20 686	28,21	-13 960	-67,48
Charges sociales	2 866	7,93	8 028	10,95	-5 162	-64,30
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>-7 776</b>	<b>-21,51</b>	<b>1 844</b>	<b>2,52</b>	<b>-9 621</b>	<b>-521,60</b>
Reprises sur amort., dépr., provis., transf. de charges		0,00		0,00		0,00
Autres produits de gestion courante	7	0,02	4	0,01	3	92,14
Dotations amortissements et provisions	1 068	2,96	1 068	1,46		0,00
Autres charges de gestion courante	3	0,01	21	0,03	-18	-86,51
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-8 841</b>	<b>-24,45</b>	<b>759</b>	<b>1,03</b>	<b>-9 599</b>	<b>-1265,08</b>
Quote-part sur opérations faites en commun		0,00		0,00		0,00
Produits financiers		0,00		0,00		0,00
Charges financières	152	0,42	185	0,25	-33	-17,76
<b>Résultat financier</b>	<b>-152</b>	<b>-0,42</b>	<b>-185</b>	<b>-0,25</b>	<b>33</b>	<b>-17,76</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-8 993</b>	<b>-24,87</b>	<b>574</b>	<b>0,78</b>	<b>-9 567</b>	<b>-1666,37</b>
Produits exceptionnels		0,00		0,00		0,00
Charges exceptionnelles	799	2,21	1 315	1,79	-516	-39,24
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-799</b>	<b>-2,21</b>	<b>-1 315</b>	<b>-1,79</b>	<b>516</b>	<b>-39,24</b>
Participation des salariés		0,00		0,00		0,00
Impôts sur les bénéfices	-120	-0,33	-23	-0,03	-97	421,74
<b>RESULTAT NET</b>	<b>-9 672</b>	<b>-26,75</b>	<b>-718</b>	<b>-0,98</b>	<b>-8 954</b>	<b>1247,20</b>

**IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**

**N° 2065-SD  
2020**

Exercice ouvert le 01/09/2019 et clos le 31/08/2020 Régime simplifié d'imposition

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe Régime Réel normal

Si PME innovantes, cocher la case

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

**A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE**

Désignation de la société:		Adresse du siège social :	
SASU #alimentary #consulting			
SIRET	8 2 5 1 9 3 7 7 4 0 0 0 1 5		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
8 boulevard du Nord			
47310 LAMONTJOIE			

**REGIME FISCAL DES GROUPES**

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET	
-------	--

**B ACTIVITE**

Activités exercées Activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses Si vous avez changé d'activité, cochez la case

**C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION** (cf.notice de la déclaration n°2065)

<b>1 Résultat fiscal</b>	Bénéfice imposable à 33,1/3 % ou à 31%		Bénéfice imposable à 28%		Déficit	13 480
	Bénéfice imposable à 15 %	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%			

**2 Plus-values**

PV à long terme imposables à 19%  Autres PV imposables à 19%  PV à long terme imposables à 0%  PV à long terme imposables à 15 %  PV exonérées art. 238quindecies

**3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches**

Entreprises nouvelles art. 44 sexies  Jeunes entreprises innovantes  Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 octies A  Pôle de compétitivité

Entreprises nouvelles art. 44 septies  Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies  Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies  Autres dispositifs  Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies

Sociétés d'investissements immobiliers cotées  Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies  Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)  Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %

**4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :** Dans le secteur productif, art. 244 quater W

**D IMPUTATIONS** (cf.notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

**E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS** (cf.notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%

**F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DEPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4**

1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case

2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case  dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

**G COMPTABILITE INFORMATISEE**

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité

Viseur conventionné  Visa : CGA

Nom, adresse, téléphone, Télécopie

- du comptable : SARL ORCOM TOULOUSE

8 avenue de la Saudrune 31120 PORTET-SUR-GARONNE Tél. : 05-62-87-62-87

- du conseil : ..... Tél. : .....

- du CGA ou du viseur conventionné : ..... Tél. : .....

- N° d'agrément : ..... Tél. : .....

### H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions <sup>(1)</sup>	Payées par la société elle-même	a	Payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) <sup>(2)</sup>			(c)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			(d)	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus <sup>(3)</sup>				(e)
				(f)
				(g)
				(h)
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI <sup>(4)</sup>			(i)	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			(j)	
Montant des revenus répartis <sup>(5)</sup>			<b>Total (a à h)</b>	

### I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS ( si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : – SARL – tous les associés ; – SCA – associés gérants ; – SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; – SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montant des sommes versées :					
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
1			Indemnités forfaitaires 5	Remboursements 6	Indemnités forfaitaires 7	Remboursements 8		

### J DIVERS

\* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

\* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

### K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés <sup>(a)</sup>	6 568	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages <sup>(b)</sup>		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise <u>SASU #alimentary #consulting</u>					Néant <input type="checkbox"/> *															
Adresse de l'entreprise <u>8 boulevard du Nord 47310 LAMONTJOIE</u>																				
Numéro SIRET* <table border="1" style="display: inline-table;"><tr><td>8</td><td>2</td><td>5</td><td>1</td><td>9</td><td>3</td><td>7</td><td>7</td><td>4</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>5</td></tr></table>							8	2	5	1	9	3	7	7	4	0	0	0	1	5
8	2	5	1	9	3	7	7	4	0	0	0	1	5							
Durée de l'exercice en nombre de mois* <table border="1" style="display: inline-table;"><tr><td>12</td></tr></table>			12	Durée de l'exercice précédent* <table border="1" style="display: inline-table;"><tr><td>12</td></tr></table>				12												
12																				
12																				
					Exercice N clos le <u>31/08/2020</u>															
<b>ACTIF</b>					Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3													
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		Fonds commercial*		010	012														
			Autres*		014	016														
	Immobilisations corporelles*				028	030	3 404													
	Immobilisations financières* (1)				040	042	15													
	Total I (5)		044	6 601	048	3 404	3 196													
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050	052															
		Marchandises *		060	062															
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066																
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*		068	070	504														
		Autres* (3)		072	074	5 366														
	Valeurs mobilières de placement		080	082																
	Disponibilités		084	086																
	Charges constatées d'avance *		092	094	1 746															
Total II		096	7 617	098	7 617															
Total général (I + II)		110	14 218	112	3 404	10 813														
<b>PASSIF</b>					Exercice N NET 1															
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120	4 000																
	Écarts de réévaluation		124																	
	Réserve légale		126	122																
	Réserves réglementées*		130																	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)		131	2 323																
	Report à nouveau		134	( 717 )																
	Résultat de l'exercice		136	( 9 671 )																
	Provisions réglementées		140																	
	Total I		142	( 3 943 )																
Provisions pour risques et charges		154																		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	6 756																
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164																	
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166	4 746																
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)		169	510																
	Produits constatés d'avance		174																	
Total III		176	14 757																	
Total général (I + II + III)		180	10 813																	
RENOVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	882															
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182																
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184																

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU #alimentary #consulting

Néant \*

Exercice N clos le  
31/08/2020  
1

**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export	209		210			
	Production vendue	{ biens services*	et livraisons	215		214			
			intracommunautaires	217		218	36 156		
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, )					222		
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production					224		
	Subventions d'exploitation reçues						226	4 500	
	Autres produits						230	7	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	40 663		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234		
	Variation de stocks (marchandises)*						236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*						240		
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - immobilier : ..... - mobilier : .....)					242	38 438	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)					243	402	
	Rémunérations du personnel*						250	6 726	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	2 866	
	Dotations aux amortissements*						254	1 068	
	Dotations aux provisions						256		
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259			260	2		
Total des charges d'exploitation (II)						264	49 504		
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						270	( 8 840)		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers					(III)	280		
	Produits exceptionnels					(IV)	290		
	Charges financières					(V)	294	151	
	Charges exceptionnelles	{ dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)	347			(VI)	300	799	
			348						
	Impôts sur les bénéfices*					(VII)	306	( 120)	
<b>2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)</b>						310	( 9 671)		
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b>				Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312	314	9 671		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318			
	Provisions non déductibles*					322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)					324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248	330	812		
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	( Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D)				249	251			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987			342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989					
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138					
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)	990					
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344					
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 sepdecies)	993					
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit					346	350	4 620
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)					655		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)					643		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)					645		
Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)					647				
Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)					648				
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite					641				
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b> Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						352	354	13 479	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :					356			
	Déficits antérieurs reportables :* .....dont imputés sur le résultat :						360		
<b>RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS</b> Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						370	372	13 479	





Formulaire obligatoire (article 302 Septies  
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU #alimentary #consulting

Néant \*

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450	4 521	452		454		456	4 521				
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	2 064	472		474		476	2 064				
	Immobilisations financières	480	15	482		484		486	15				
<b>TOTAL</b>		490	6 601	492		494		496	6 601				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506					
	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	1 430	542	655	544		546	2 086				
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560	904	562	412	564		566	1 317				
<b>TOTAL</b>		570	2 335	572	1 068	574		576	3 404				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1		2		3		4		5				
	6		7		8		9		10				
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme			19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
①	②	③	④	⑤									
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
<b>TOTAL</b>	578	580	582	584	586	581	587	589					
	Plus-values taxables à 19 % <sup>(1)</sup>		579	Régularisations		590	583	594	595				
<b>TOTAL</b>					596	585	597	599					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies  
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU #alimentary #consulting

Néant \***RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
<b>TOTAL</b>		680		682		684		686	

**B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
<b>TOTAL</b>	770		775	

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT**  
(Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

**II DÉFICITS REPORTABLES**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent <sup>(1)</sup>	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	13 479
Total des déficits restant à reporter	870	13 479

**III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C**

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

**IV DIVERS**

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*	380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	8 350
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	1 373
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

<sup>(1)</sup> Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Désignation de l'entreprise : SASU #alimentary #consulting

Néant 

Exercice ouvert le : 01/09/2019 et clos le : 31/08/2020

Durée en nombre de mois 12

**DECLARATION DES EFFECTIFS**

Effectifs moyens du personnel	376	2
Dont apprentis	657	
Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

**CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE****I Chiffre d'affaires de référence CVAE**

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
<b>TOTAL 1</b>	106	

**II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée**

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
<b>TOTAL 2</b>	144	

**III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée**

Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150	
<b>TOTAL 3</b>	152	

**IV Valeur ajoutée produite**

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137
-----------------------------	-----------------------------	-----

**V Cotisation sur la valeur ajoutée des Entreprises**

Valeur Ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117
---	-----

**Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE**

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	020																			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022																			
Effectifs au sens de la CVAE	023																			
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026																			
Période de référence	024			/			/													
Date de cessation	186			/			/													

Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

\* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD

(liste des personnes ou groupes de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1  
1 (1)Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

Néant \*

EXERCICE CLOS LE 31/08/2020

N° SIRET 8 2 5 1 9 3 7 7 4 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU #alimentary #consulting

ADRESSE (voie) 8 boulevard du Nord

CODE POSTAL 47310 VILLE LAMONTJOIE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	400

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)  Nom patronymique RIGAUD Prénom(s) Carine  
 Nom marital RIGAUD % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 400  
 Naissance : Date 11041975 N° Département 47 Commune AGEN Pays FRANCE  
 Adresse : N°  Voie 3 rue Adémar Sentou  
 Code Postal 47310 Commune LAMONTJOIE Pays FRANCE

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)   
 Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT.

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupes de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/08/2020

N° SIRET 8 2 5 1 9 3 7 7 4 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU #alimentary #consulting

ADRESSE (voie) 8 boulevard du Nord

CODE POSTAL 47310 VILLE LAMONTJOIE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays 

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT

# REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

2069RCI

SASU #alimentary #consulting  
825193774 IS1

Au titre de l'année N

<b>Régime d'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : La société mère du groupe doit souscrire le formulaire N° 2069RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI). Si vous êtes la société mère, cocher la case</b>		
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôts sont déclarés. (y compris pour les crédits et réductions d'impôts de la société mère)	Néant	
	PME au sens communautaire	<input checked="" type="checkbox"/>

## I – REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Réduction d'impôt au titre du mécénat	120

Réduction d'impôt en faveur du mécénat – montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
--	--

### Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

## II – CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D' UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

**Crédit d'impôt en faveur de la recherche – dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM**

### PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres crédits d'impôts)

--

## III – CAS PARTICULIERS

	Crédit d'impôt	Montant
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		

**Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.**

## IV – MECENAT – LISTE DES BENEFICIAIRES FINAUX

Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire		Intermédiaire		Valeur de la contrepartie
		N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES  
**RÉDUCTION D'IMPÔT MECENAT**  
(Articles 200 et 238 bis du code général des impôts)

**FICHE D'AIDE AU CALCUL**

**Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration de réductions et crédits d'impôt n° 2069–RCI–SD constitue le support déclaratif de la réduction d'impôt mécénat.**

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020 ou année<sup>1</sup>

Dénomination de l'entreprise	SASU #alimentary #consulting
Adresse	8 boulevard du Nord 47310 LAMONTJOIE
N° Siren	825193774

SOCIÉTÉ BÉNÉFICIAIRE DU RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS (COCHER LA CASE)

Dénomination de la société mère	
Adresse	
N° Siren	

Chiffre d'affaires de l'exercice	1	36 156	Plafond de déductibilité (10 000€ ou ligne 1 x 5 %) <sup>2</sup>	2	10 000
----------------------------------	---	--------	---	---	--------

**I – DÉPENSES ENGAGÉES AU COURS DE L'EXERCICE OUVRANT DROIT À RÉDUCTION D'IMPÔT**

Versements effectués au profit d'oeuvres ou organismes <sup>3</sup>	3	200
• Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen <sup>4</sup>	3b	
• Dont dépenses inférieures ou égales au plafond (montant ligne 3 limité au montant ligne 2)	4	200
• Dont dépenses supérieures au plafond (ligne 3–ligne 4 si montant ligne 3 > montant ligne 2)	5	

Dépenses engagées en vue de l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants qui sont inscrites à un compte d'actif immobilisé (article 238 bis AB du CGI)	6	
Plafonnement des dépenses [(ligne 6 dans la limite des montants (ligne 2 – ligne 4)]	7	

**II – APPRECIATION DU MONTANT DES DEPENSES ENGAGÉES AU COURS DE L'EXERCICE AU REGARD DU PLAFOND DE DÉDUCTIBILITÉ**

Plafond de déductibilité utilisé (ligne 4 + ligne 7)	8	200
Montant maximum des excédents de versement des exercices antérieurs pouvant être pris en compte (ligne 2 – ligne 8)	9	9 800

<sup>1</sup> Pour les entreprises individuelles.

<sup>2</sup> Le plafond de 10 000 €, alternatif à celui de 5% du chiffre d'affaires, s'applique aux versements effectués au cours des exercices clos à compter du 31 décembre 2019. Les entreprises peuvent appliquer au choix le plafond de 10 000 € ou celui de 5 pour mille du chiffre d'affaires lorsque ce dernier montant est plus élevé.

<sup>3</sup> Les entreprises qui effectuent au cours d'un exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt déclarent à l'administration fiscale le montant et la date de ces dons et versements, l'identité des bénéficiaires ainsi que, le cas échéant, la valeur des biens et services reçus, directement ou indirectement, en contrepartie. La transmission de ces informations s'effectue sur un tableau annexe du formulaire n° 2069–RCI–SD. L'obligation déclarative complémentaire ayant été intégrée à la déclaration n° 2069–RCI–SD, l'absence de dépôt de cette déclaration est sanctionnée par une amende fiscale prévue au second alinéa du 1 de l'article 1729 B du CGI.

<sup>4</sup> Montant des dons et versements consentis à des organismes agréés dans les conditions prévues à l'article 1649 nonies du code général des impôts et dont le siège est situé dans un État membre de l'Union européenne ou dans un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen ayant conclu avec la France une convention d'assistance administrative en vue de lutter contre la fraude et l'évasion fiscales. Lorsque ces dons et versements ont été effectués au profit d'un organisme non agréé et situé dans un État précédemment cité, la réduction d'impôt fait l'objet d'une reprise, sauf lorsqu'il est produit dans le délai de dépôt de la déclaration les pièces justificatives attestant que cet organisme poursuit des objectifs et présente des caractéristiques similaires aux organismes dont le siège est situé en France.

Pour les entreprises à l'impôt sur les sociétés : reporter le montant des dons consentis à ces organismes sur le relevé de solde n° 2572–SD.

**III – PRISE EN COMPTE DES VERSEMENTS EFFECTUÉS AU TITRE D’EXERCICES ANTÉRIEURS ET REPORTABLES**

Ce tableau est servi uniquement si l’entreprise dispose d’excédent de versement constaté au cours d’exercices antérieurs et si au cours de l’exercice considéré, la somme des versements effectués au titre des articles 238 bis et 238 bis AB du CGI est inférieure au plafond de déductibilité.

	Totalité des excédents de versements constatés au cours des exercices précédents imputables <sup>5</sup>	Limite de prise en compte des excédents de versements constatés au cours des exercices précédents <sup>6</sup>		Excédents imputés <sup>7</sup>		Excédents restant à imputer <sup>8</sup> (colonne 1 - colonne 3)
	1	2		3		4
N-5		A		10		
N-4		B (A-10)		11		
N-3		C (B-11)		12		
N-2		D (C-12)		13		
N-1		E (D-13)		14		
				15	Total	

**IV – DÉTERMINATION DU MONTANT DE LA REDUCTION D’IMPÔT**

<b>Réduction d’impôt de l’exercice <sup>9</sup></b> [ligne 4 + ligne 15] x 60 %	16	1 20
---	----	------

**Entreprises individuelles : les montants déterminés lignes 3b et 16 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069–RCI–SD et celui déterminé ligne 25 sur la déclaration n° 2042–C–PRO.**

**Entreprises soumises à l’impôt sur les sociétés : les montants déterminés lignes 3b et 16 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069–RCI–SD et sur le relevé de solde n° 2572–SD.**

**V – RÉPARTITION DE LA RÉDUCTION D’IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS DE LA SOCIÉTÉ DE PERSONNES (OU ASSIMILÉE)<sup>10</sup>**

Nom et adresse des associés et n° SIREN (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote-part de la réduction d’impôt
	Total	

**VI – UTILISATION DE LA REDUCTION D’IMPÔT MECENAT (A SERVIR UNIQUEMENT PAR LES ENTREPRISES SOUMISES A L’IMPÔT SUR LES SOCIETES)**

Montant de l’impôt dû au titre de l’exercice avant imputation de la réduction d’impôt	17	
Montant de la réduction d’impôt mécénat (Report du montant porté ligne 16)	18	1 20
Montant de l’impôt dû après imputation de la réduction d’impôt (montant case 17 – montant case 18 si case 17 > case 18)	19	
Montant du solde de réduction d’impôt non imputée sur l’impôt (montant case 18 – montant case 17 si case 18 > case 17)	20	1 20

<sup>5</sup> Reporter la totalité des excédents imputables y compris les montants supérieurs au plafond déterminé ligne 9.

<sup>6</sup> Reporter case A, le montant de l’excédent imputable limité au montant porté ligne 9.

Dans l’hypothèse où le montant porté dans la colonne 1 est inférieur au montant porté colonne 2, reporter sur les années suivantes dans la colonne 2 le reliquat de la limite de prise en compte des excédents.

<sup>7</sup> Le montant d’excédents imputés est égal au montant de la colonne 1 dans la limite du montant de la colonne 2.

<sup>8</sup> Ces montants seront reportés sur la prochaine déclaration.

<sup>9</sup> Montant à reporter sur la déclaration n° 2069–RCI–SD.

<sup>10</sup> Seuls les associés personnes morales ou associés personnes physiques participant à l’exploitation au sens du 1° bis du I de l’article 156 du CGI peuvent faire valoir leur part dans le crédit d’impôt. Le montant global déterminé est réparti entre tous les associés, mais seuls ceux cités ci–avant peuvent prétendre au bénéfice de ce crédit d’impôt. Dés lors, le total de la répartition entre les associés peut être différent du montant déterminé ligne 16.







L'an 2021, le 14/05 à Lamontjoie, Mme RIGAUD Gaïne,  
associée unique et Présidente de la société # alimentary  
# consult'ing, société par actions simplifiée au capital de  
4000 euros, immatriculée au RCS d'Agen sous le  
numéro 825 193 774 0015 et dont le siège social est situé  
8 Bd du Nord à Lamontjoie 47310,

après avoir établi et arrêté les comptes annuels de  
l'exercice clos le 31/08/2020, a pris les décisions  
ci-après, relatives à

— l'approbation des comptes de l'exercice clos le  
31/08/20

— l'approbation du résultat

Première décision

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos  
le 31/08/20 et se résout par une perte de 9 672 euros.

L'associé unique approuve également le montant  
global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices  
assujettis à l'impôt sur les sociétés.

Deuxième décision

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice  
s'élevant à 9 672 euros au compte report à nouveau.

Des décisions qui président, et a été établi le  
présent procès verbal signé par l'associé unique et  
consigné sur le registre de ses décisions.

L'associé unique